

DEC171352DAI

Décision portant nomination de M. Jean-Luc Adam aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Jean-Luc Adam, Directeur de Recherche de classe exceptionnelle est nommé chargé de mission auprès du Président pour la Direction de l'audit interne (DAI), du 10 mai 2017 au 31 décembre 2018. Sa mission a pour objet la préparation, la réalisation et le suivi d'audits au CNRS en lien avec la directrice de l'audit interne, qui valide les travaux, et avec les autres membres de la DAI.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean-Luc Adam demeure affecté à l'Institut des Sciences Chimiques de Rennes (UMR6226).

Article 2

Du 10 mai 2017 au 31 décembre 2018, M. Jean-Luc Adam, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

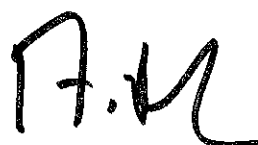
Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Bretagne et Pays-de-la-Loire.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **10 MAI 2017**



Alain Fuchs



www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90